

505

1 JOUR

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE ATTRIBUTIONS ET MUTATIONS

MOBILITÉ ET PARCOURS RÉSIDENTIELS



PUBLIC

Responsable de gestion locative.
Responsable d'agence. Référent logement.
Conseiller social. Référent MOUS .



OBJECTIFS

- › identifier les enjeux de la mobilité résidentielle et ses liens avec la qualité de service
- › analyser et repérer les pratiques actuelles en matière de mutations et d'échanges
- › participer à la définition des orientations et des objectifs de mobilité résidentielle conformément à la loi Égalité et Citoyenneté
 - › repérer les points de procédure et les outils de gestion des demandes de mutation
- › combiner la logique territoriale (CIL...), les engagements du bailleur (CUS...) et les besoins des locataires
- › aborder l'impact de la loi ELAN et la problématique des logements vacants dans les zones en "déséquilibre".



PÉDAGOGIE

Cette journée développera une réflexion méthodologique en lien avec les actions engagées par les participants ou leur structure dans ce domaine.

Chacun est invité à apporter les outils utilisés ou en cours d'élaboration (fiche de mutation, livret de parcours, documents d'information relatifs aux demandes de mutation et/ou aux bourses d'échanges).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

Enjeux et méthodologie.

L'engagement et la mobilisation du mouvement professionnel en matière de qualité de service, de service rendu et la prise en compte des attentes des ménages conduisent les organismes de logement social à développer une politique spécifique en matière de trajectoires et parcours résidentiels (gestion des mutations à l'initiative des locataires ou incitée par les bailleurs, échanges de logements...).

Ces démarches, articulées avec les exigences de la loi MLE, elles-mêmes renforcées par la loi Égalité & Citoyenneté, sans oublier l'impact de la loi ELAN, impliquent une réflexion sur les méthodes et outils à formaliser pour assurer le pilotage et la mise en œuvre d'une mobilité résidentielle au service des locataires.

CONTENU

Le contexte

- › qualité de service et optimisation du parc locatif
- › les obligations juridiques
- › les demandes d'échange de logements
- › les parcours vers l'accession
- › la mobilité incitée
- › l'appréciation de la capacité économique du demandeur

Besoins des locataires

- › **et priorités de l'organisme**
- › sur-occupation, sous-occupation, diminution des ressources des ménages, situations particulières : âge, handicap, perte d'autonomie, isolement
- › traitement des inadéquations

Une démarche structurée et des moyens à mobiliser

- › procédure et pilotage interne
- › moyens financiers, mesures incitatives
- › compétences à identifier et à renforcer
- › connaissance fine de l'offre de logements et adaptation des logements
- › suivi des résultats

Le livret de parcours et les entretiens de mobilité

- › informations à recueillir, accompagnement du projet locataire

Les collaborations avec les partenaires

- › politique et pratiques des réservataires/intercommunalité, etc.
- › rôle des acteurs de l'action sociale

La prise en compte des freins

- › rapport au logement, quittance, coûts de gestion induits.

ANIMATION

Pélagie N'GUESSAN, Formatrice spécialisée gestion locative..

DATE À PARIS

8 octobre 2020

PRIX NET : 670 EUROS - 7 h de formation

Déjeuner inclus et pris en commun. Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Véronique ROUCHOSSÉ - 01 40 75 79 08. veronique.rouchosse@afpols.fr